

Communiqué de presse – 21 mai 2025

Enseignement primaire : rapport de la Cour des comptes

Le rapport de la Cour des comptes, publié en ce mois de mai 2025, quelques jours après l'annonce par le président de la république du lancement d'une convention citoyenne sur les « temps de l'enfant » dresse un constat sévère sur le système éducatif français, qui renforcerait les inégalités. Le rapport souligne que l'organisation du système éducatif est en décalage avec les besoins de l'enfant, et pointe tout particulièrement la semaine de quatre jours qualifiés de « néfaste » (citant l'académie de médecine).

Cette contribution vient souligner le grand intérêt d'ouvrir un débat sur l'organisation de notre système éducatif.

La FCPE 44 tient à rappeler son engagement pour une organisation uniforme sur l'ensemble du territoire garantissant une continuité pédagogique des enseignements à l'école primaire répartie sur 4.5 jours.

En effet, l'ensemble des études chronobiologiques le prouvent :

- sur 4,5 jours, les temps d'apprentissage sont mieux répartis notamment grâce aux 5 matinées où les enfants sont plus concentrés.
- La coupure en milieu de semaine n'est pas bonne pour les enfants, la reprise du jeudi étant difficile pour les enfants qui ne vont pas à l'école le mercredi.
- Le passage à 4 jours creuse les inégalités entre les enfants notamment entre ceux dont les parents ont les moyens de payer des activités extra-scolaires (sports, musique...) et ceux dont les parents ne peuvent pas les prendre en charge.

La FCPE 44 demande donc au ministère de l'Éducation Nationale de prendre ses responsabilités pour garantir l'égalité entre toutes et tous en :

- Mettant fin au régime dérogatoire permettant à certaines communes ou établissements privés de déroger à la semaine de 4 jours et demi créant de fait une inégalité entre les enfants et les enseignants.
- Dotant les établissements scolaires et les enseignants des moyens nécessaires à l'éducation de tous les enfants et de répondre aux différents enjeux : mixité, inclusion, amélioration du taux d'encadrement...

Contact presse : FCPE44

02 40 69 79 62 / fcpe44@wanadoo.fr / 44.fcpe.asso.fr